

Colloque annuel du Conseil du patrimoine de Montréal

Nouveaux outils de connaissance et de protection à la
Ville de Montréal

Caractérisation du milieu: le cas du Sault-au-Récollet

Introduction

Le 17 octobre 2014 (22 octobre 2014: version comportant la narration)

Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet

Mise en contexte

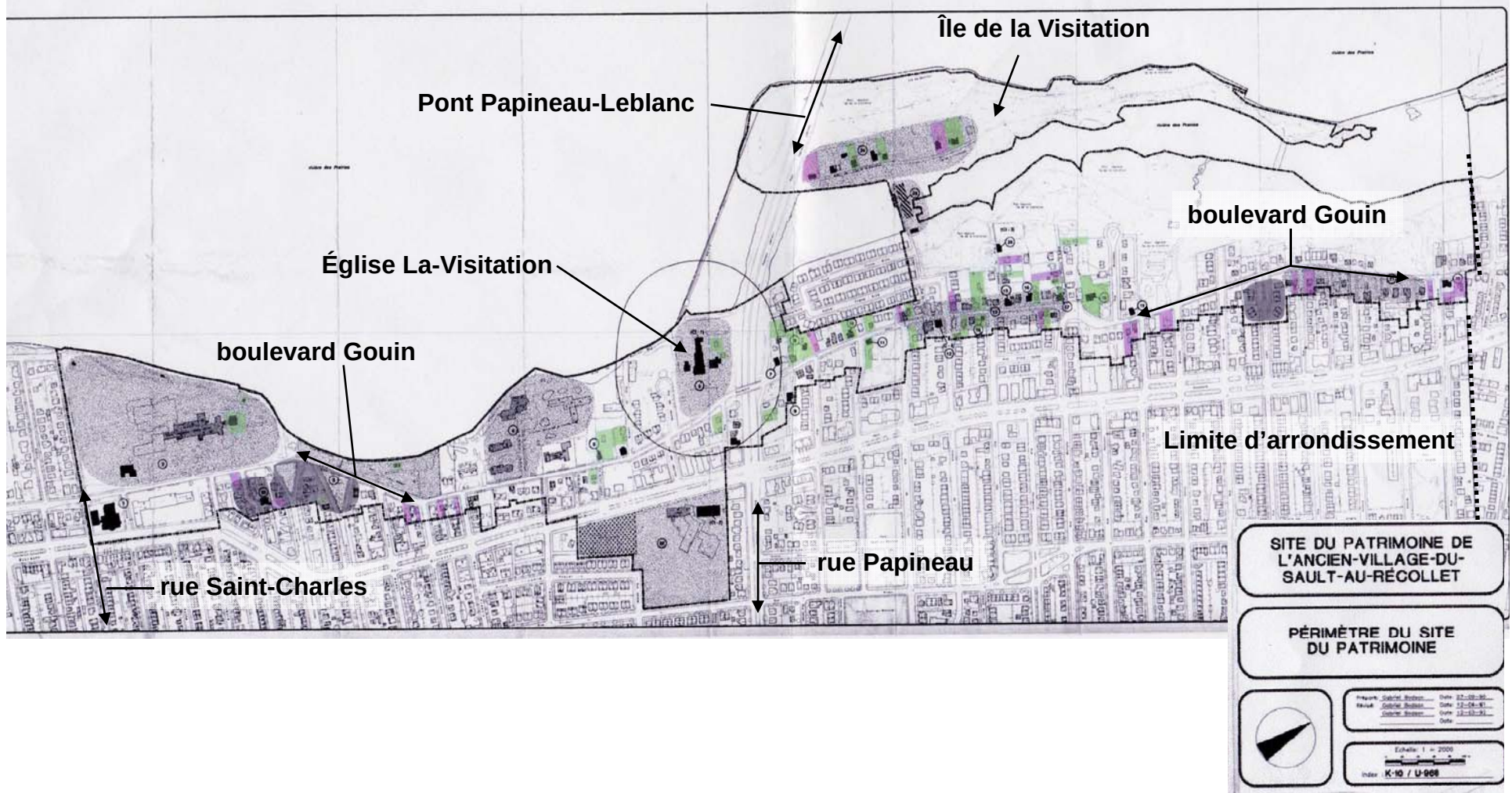
En avril 1992, la Ville de Montréal reconnaissait que l'ancien village de Sault-au-Récollet constituait un ensemble patrimonial significatif pour la collectivité montréalaise. Elle décidait alors, pour en assurer la protection et la mise en valeur, de le constituer en site du patrimoine en vertu des pouvoirs définis par la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4).

Le territoire protégé

Le territoire protégé - situé dans l'arrondissement d'Achetsic-Cartierville - consiste en une étroite lanière de terre localisée en bordure de la rivière des Prairies, s'étendant le long du boulevard Gouin, de la rue Saint-Charles, à l'ouest, jusqu'à la limite de l'arrondissement de Montréal-Nord, près de trois kilomètres plus loin à l'est. La limite sud englobe les propriétés situées du côté sud du boulevard Gouin, et à quelques endroits l'intérêt du cadre bâti justifie l'extension plus au sud. Le site englobe l'île de la Visitation rattachée à la terre ferme par des ponts, digues et barrages.

Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet

Le territoire protégé



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet

Un territoire unique

Le site patrimonial du Sault-au-Récollet présente une concentration d'éléments architecturaux, paysagers et archéologiques très diversifiés. Le site comporte notamment la digue des Moulins, trois immeubles patrimoniaux classés – deux d'entre eux sont présentés sur les images qui suivent, il compte aussi un immeuble patrimonial cité et englobe le parc régional de l'Île-de-la-Visitation.

Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet

Une partie significative du site est occupée par des propriétés institutionnelles – les plus connues étant la maison Saint-Joseph (actuel Collège Mont-Saint-Louis) et l'école secondaire Sophie-Barat.

Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet

Malgré sa dénomination référant à un ancien village, le site comprend plusieurs bâtiments qui ne sont pas forcément associés à une réalité villageoise: l'architecture résidentielle du site illustre les diverses périodes d'urbanisation de Montréal, allant de la maison villageoise à la villa de villégiature, de la maison urbaine jusqu'aux bungalows et duplex de l'après Deuxième Guerre mondiale.

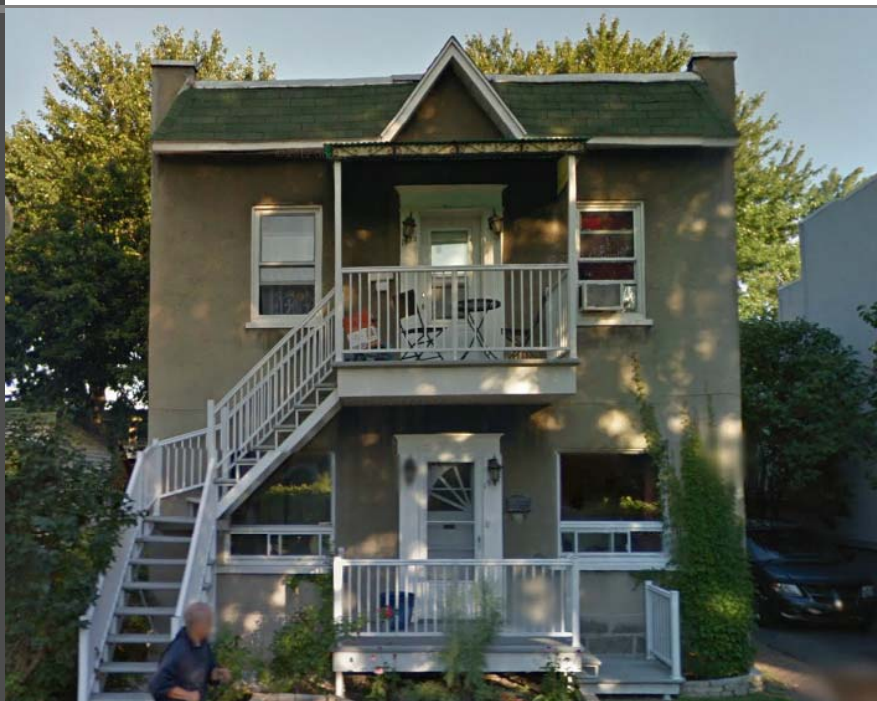
Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet

Les modes d'implantation et les types de bâtiments sont assez variés, dans une organisation relativement peu homogène sur l'ensemble du territoire et où le voisinage de typologies différentes est courant. De même, plusieurs constructions des années 1950 – 60 sont insérées un peu partout dans des ensembles ayant une valeur historique.

Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet

Des enjeux de préservation du territoire protégé

Cette diversité sous-tend divers enjeux de préservation, notamment :

- des propriétés institutionnelles - face à l'évolution qu'elles connaissent comme un peu partout ailleurs;
- des témoins de l'architecture rurale, modeste et vernaculaire - face à des demandes de transformations tant mineures que majeures;
- liés au fait que près de la moitié des édifices que compte le site ont été construits après 1949 - même sans grand intérêt, ils font partie de l'ensemble à préserver;
- des aménagements paysagers des propriétés;
- et de mise en valeur du boulevard Gouin.

Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet



Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet

La gestion du territoire protégé

La gestion des demandes de permis de tout type (de construction, de modification et d'aménagement) dans ce site patrimonial s'appuie sur des règles et des critères enchâssés dans le règlement d'urbanisme qui s'appliquent aux secteurs significatifs - du point de vue patrimonial - de l'ensemble de l'arrondissement. Ces règles et critères ne sont toutefois pas spécifiques au site patrimonial.

Au fil des ans et des projets étudiés et réalisés dans le Sault-au-Récollet, un constat s'est graduellement imposé auprès des responsables de l'arrondissement, du Conseil du patrimoine et de la Division du patrimoine : les règles urbanistiques en vigueur ainsi que les outils d'analyse disponibles permettent difficilement de préserver les valeurs et les caractéristiques d'intérêt du secteur. En ce sens, le Conseil incluait dans un de ses avis sur un projet dans le Sault-au-Récollet une recommandation de «réaliser une nouvelle étude de caractérisation du site » et, par la suite, «de produire des lignes directrices (...), pour l'implantation et l'architecture des nouveaux bâtiments et pour les modifications aux bâtiments existants et aux aménagements paysagers.».

Site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet

Le développement de la connaissance du territoire protégé

C'est dans ce contexte, qu'en 2013, une démarche a été lancée pour développer davantage la connaissance des caractéristiques patrimoniales et paysagères du site de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet dans la perspective éventuelle de mieux soutenir l'arrondissement dans la gestion de cette partie importante de son territoire.

Un mandat de caractérisation du patrimoine du Sault-au-Récollet a été confié à la firme Atelier Urban Soland en partenariat avec la firme d'architectes Lafontaine & Soucy.

La présentation de l'étude suit cette introduction.

CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET



Le Père Nicolas Viel, précipité dans le dernier saut, avec son néophyte Alouaie.

CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET

Avant-propos

Cette étude est le fruit de la collaboration des firmes Urban Soland et Lafontaine & Soucy, architectes, réunies pour la présente. Elle a été rendue possible dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal. Elle a été réalisée avec le concours des membres du comité de suivi ci-après, qui en a assuré la coordination et la supervision.

Comité de suivi

Claude Dauphinais, coordonnateur de l'étude
Direction de la culture et du patrimoine, Service de la qualité de vie
Ville de Montréal

Josée Asselin
Direction de la culture et du patrimoine, Service de la qualité de vie
Ville de Montréal

Marie-Claude Lemelin
Direction du développement du territoire, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville.
Ville de Montréal

Mathieu Payette-Hamelin
Direction de Montréal
Ministère de la Culture et des Communications

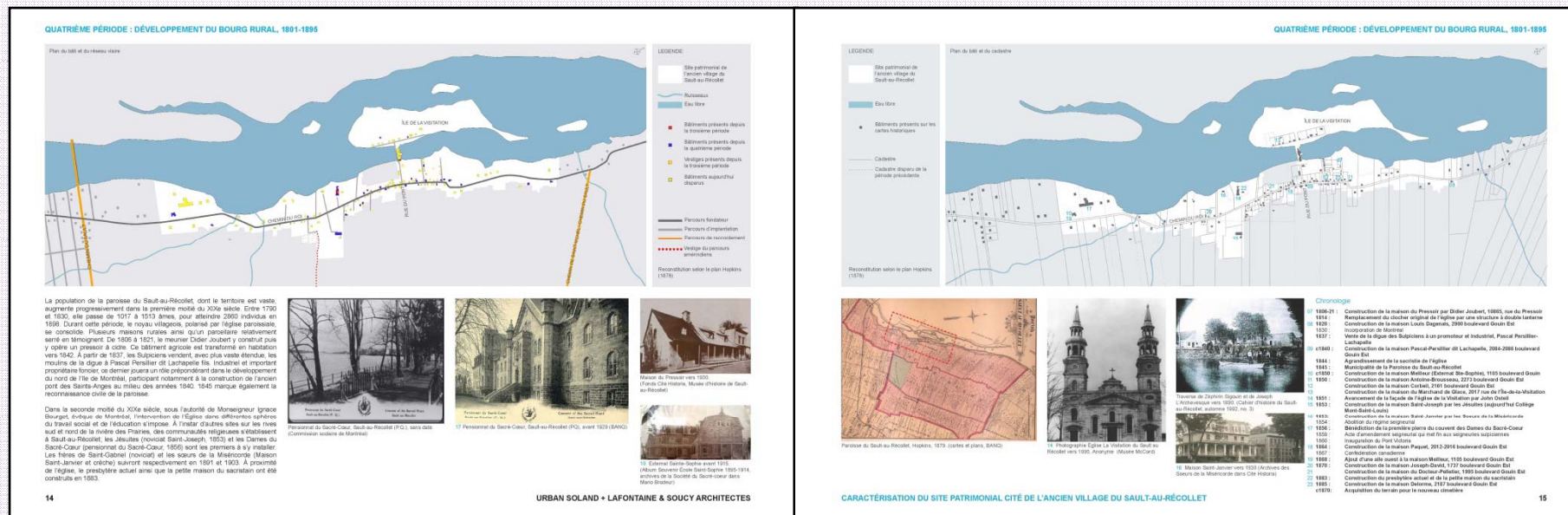
Remerciements

Nous désirons remercier la Direction de la culture et du patrimoine, les Archives de la Ville de Montréal et le Centre de documentation Marie-Morin de la Ville de Montréal qui ont mis leurs dossiers à notre disposition et nous ont permis d'en reproduire des extraits gracieusement.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
1 Récit illustré de l'évolution urbaine	7
Période 1 : Arrivée des Européens, avant 1696	8
Période 2 : Mission amérindienne, 1696 à 1721	10
Période 3 : Colonisation agricole, 1721 à 1801	12
Période 4 : Développement du bourg rural, 1801 à 1895	14
Période 5 : Intégration à la ville de Montréal, 1895 à 1950	16
Période 6 : Rénovation urbaine et patrimoine, 1950 à 2014	18
2 Analyse cartographique	21
Viaire, le parcellaire et le bâti	22
Couvert végétal	24
Topographie	26
Sentiers des rives	27
Évolution de la rive	28
Usages	30
Patrimoine et archéologie	31
3 Caractérisation du site patrimonial	33
Unités de paysages	34
Unité 1_ De l'avenue Saint-Charles à l'avenue Christophe-Colomb L'héritage des Dames du Sacré-Cœur	36
Unité 2_ De l'avenue Christophe-Colomb à la rue Francis	38
La présence de la rivière	
Unité 3_ De l'avenue Francis à la rue du Fort-Lorette	40
Les institutions	
Unité 4_ De la rue du Fort Lorette à l'avenue Papineau	42
Le noyau paroissial nord	
Unité 5_ Cimetière du Sault-au-Récollet et le Collège Mont-Saint-Louis	44
Le noyau paroissial sud	
Unité 6_ De l'avenue Papineau à la rue De Saint-Firmin	46
L'ouest du village	
Unité 7_ De la rue De Saint-Firmin à la rue De Martigny	48
Le cœur du village	
Unité 8_ De la rue de Martigny à la rue André-Jobin:	50
L'Est du village	
Unité 9_ De la rue André-Jobin à la limite de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville	52
Les résidences de villégiature	
Unité 10_ L'Île-de-la-Visitation et la digue des Sulpiciens	54
Le parc nature	
4 Synthèse des recommandations patrimoniales	57
Liste des édifices sujets à inscription à un répertoire d'intérêt patrimonial	58
5 Annexes	
Cartes du récit illustré de l'évolution urbaine	70
Toponymie	87
Tableau des immeubles du Sault-au-Récollet	91
Bibliographie	117

CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET



Récit

La population de la paroisse du Sault-au-Récollet, dont le territoire est vaste, augmente progressivement dans la première moitié du XIXe siècle. Entre 1790 et 1830, elle passe de 1017 à 1513 âmes, pour atteindre 2860 individus en 1898. Durant cette période, le noyau villageois, polarisé par l'église paroissiale, se consolide. Plusieurs maisons rurales ainsi qu'un parcillerie relativement serré en témoignent. De 1806 à 1821, le meunier Didier Joubert y construit puis y opère un pressoir à cidre. Ce bâtiment agricole est transformé en habitation vers 1842. À partir de 1837, les Sulpiciens vendent, avec plus vaste étendue, les moulins de la digue à Pascal Persillier dit Lachapelle fils. Industriel et important propriétaire foncier, ce dernier jouera un rôle prépondérant dans le développement du nord de l'île de Montréal, participant notamment à la construction de l'ancien pont des Saints-Anges au milieu des années 1840. 1845 marque également la reconnaissance civile de la paroisse.

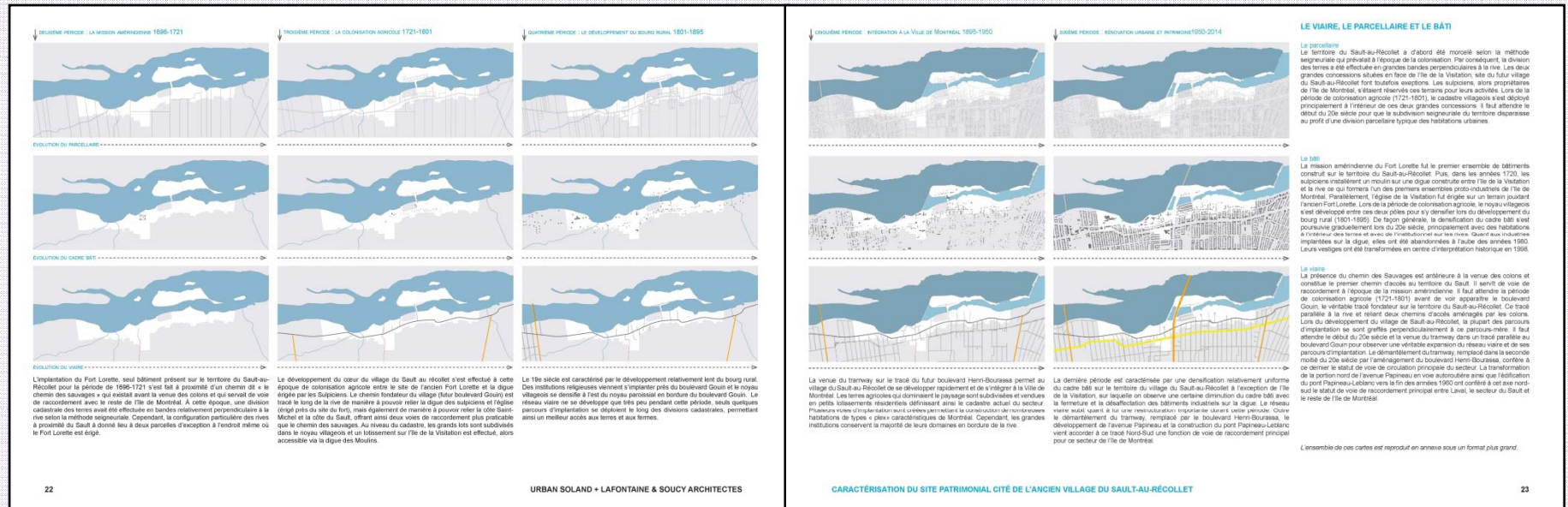
Dans la seconde moitié du XIXe siècle, sous l'autorité de Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, l'intervention de l'Église dans différentes sphères du travail social et de l'éducation s'impose. À l'instar d'autres sites sur les rives sud et nord de la rivière des Prairies, des communautés religieuses s'établissent à Sault-au-Récollet; les Jésuites (noviciat Saint-Joseph, 1853) et les Dames du Sacré-Cœur (pensionnat du Sacré-Cœur, 1856) sont les premiers à s'y installer. Les frères de Saint-Gabriel (noviciat) et les sœurs de la Miséricorde (Maison Saint-Janvier et crèche) suivront respectivement en 1891 et 1903. À proximité de l'église, le presbytère actuel ainsi que la petite maison du sacristain ont été construits en 1883.

Chronologie

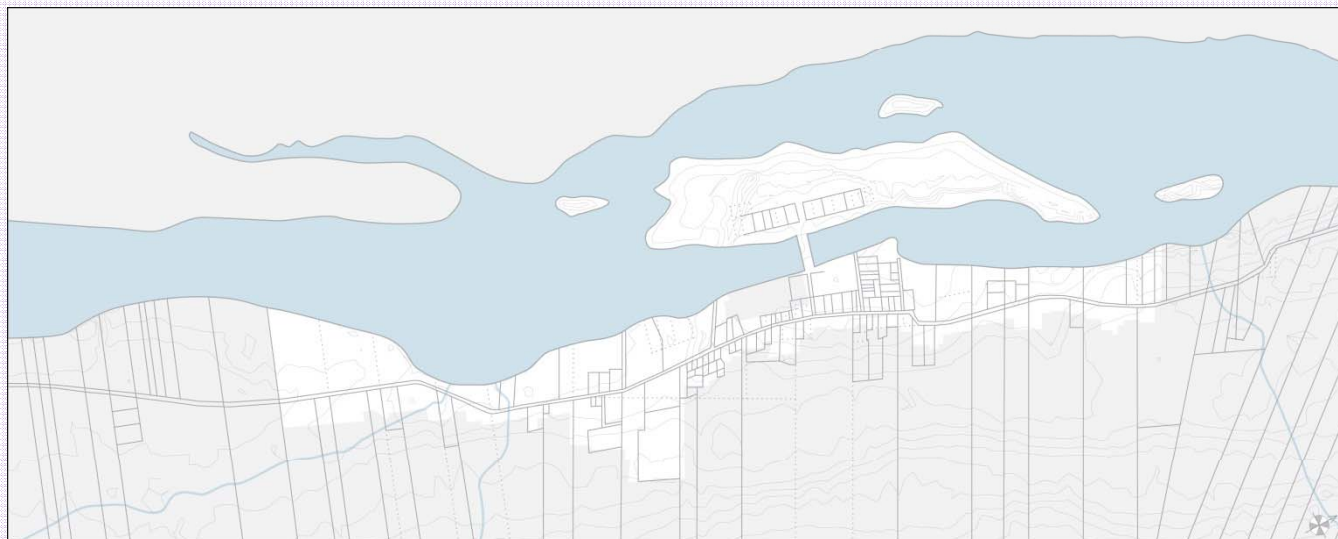
- 07 1806-21 : Construction de la maison du Pressoir par Didier Joubert, 1806, rue du Pressoir
- 1814 : Remplacement du clocher original de l'église par une structure à double lanterne
- 08 1820 : Construction de la maison Louis Dagenais, 2900 boulevard Guoin Est
- 1830 : Incorporation de Montréal
- 1837 : Vente de la digue des Sulpiciens à un promoteur et industriel, Pascal Persillier-Lachapelle
- c1840 : Construction de la maison Pascal-Persillier dit Lachapelle, 2084-2086 boulevard Guoin Est
- 09 1844 : Agrandissement de la sacristie de l'église
- 1845 : Municipalité de la Paroisse du Sault-au-Récollet
- 10 c1850 : Construction de la maison Meilleur (Externat Ste-Sophie), 1105 boulevard Guoin
- 11 1850 : Construction de la maison Antoine-Brousseau, 2273 boulevard Guoin Est
- 12 Construction de la maison Corbeil, 2161 boulevard Guoin Est
- 13 Construction de la maison du Marchand de Glace, 2017 rue de l'Île-de-la-Visitation
- 14 1851 : Avancement de la façade de l'église de la Visitation par John Ostell
- 15 1853 : Construction de la maison Saint-Joseph par les Jésuites (aujourd'hui Collège Mont-Saint-Louis)
- 1856 : Construction de la maison Saint-Janvier par les Soeurs de la Miséricorde
- 16 1857 : Abolition du régime seigneurial
- 1858 : Bénédiction de la première pierre du couvent des Dames du Sacré-Cœur
- 17 1859 : Acte d'amendement seigneurial qui met fin aux seigneuries sulpiciennes
- 1860 : Inauguration du Pont Victoria
- 1864 : Construction de la maison Paquet, 2012-2016 boulevard Guoin Est
- 18 1867 : Confédération canadienne
- 1868 : Ajout d'une aile ouest à la maison Meilleur, 1105 boulevard Guoin Est
- 19 1870 : Construction de la maison Joseph-David, 1737 boulevard Guoin Est
- Construction de la maison du Docteur-Pelletier, 1995 boulevard Guoin Est

COLLOQUE ANNUEL DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL – 17 OCTOBRE 2014

CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET



Cadastre 1879



COLLOQUE ANNUEL DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL – 17 OCTOBRE 2014

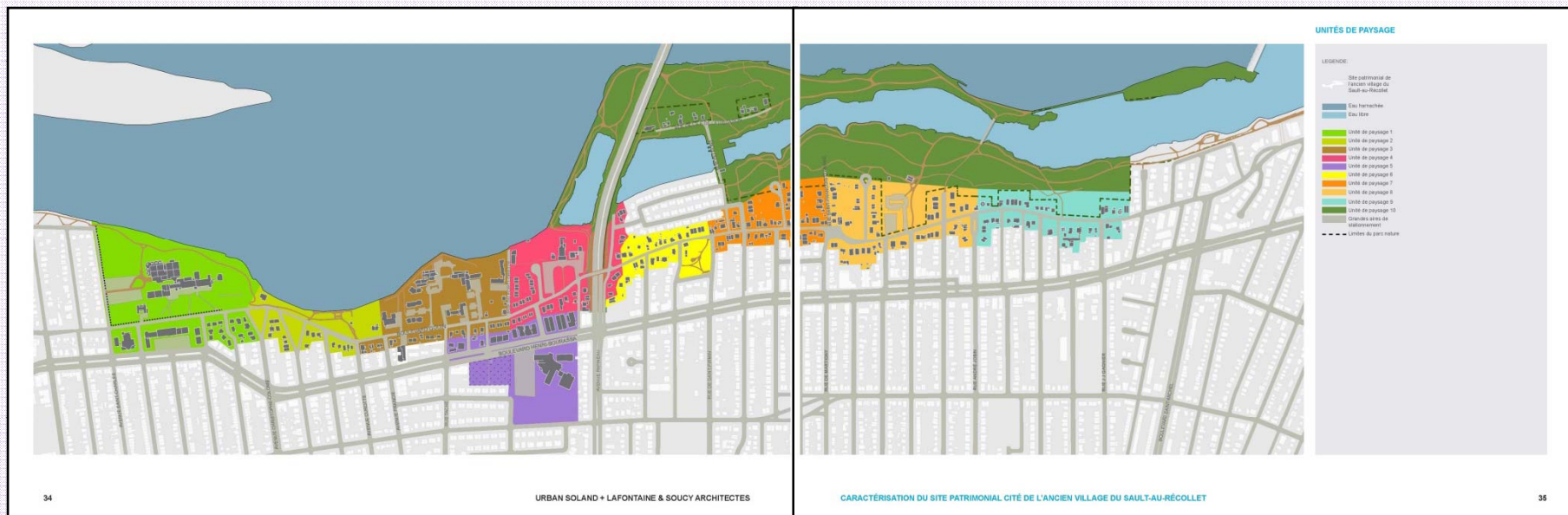
CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET



Bien qu'il soit impossible de reculer loin dans le temps pour cartographier l'évolution du couvert végétal, une cartographie extraite d'une photographie aérienne de 1947-49 et d'une vue Google Maps de 2013 permet de constater l'évolution du territoire au cours des soixante dernières années. En 1949, on reconnaît un environnement en transition entre un passé largement agricole et le développement urbain. Quelques décennies avant le début de rétroaction urbaine qui accélérera le processus, on discerne le lotissement des anciennes fermes et donc une cohabitation entre le grand urbain et une agriculture persistante.

On peut apprécier également quelques-unes des figures métamorphiques paysagères qui ont aujourd'hui largement disparues : jardins ornamentaux, allées d'arbres monumentaux, ou encore la continuité de la plantation le long du boulevard Gouin. L'église de la Visitation est de son côté largement dissimulée de la vue du boulevard Gouin par un couvert arborescent abondant. On remarque finalement en 1949 la nature déclinante de l'île de la Visitation et l'ensemencement d'une partie de sa topographie qui sont le résultat des grands travaux hydro-électriques de la fin des années 1920. La photographie aérienne fait bien ressortir des mutations radicales qui ont été nécessaires suite à l'élévation du niveau de la rivière. Le patrimoine de l'île de la Visitation, incluant sa frange riveraine du côté de l'île de Montréal, a aujourd'hui de nouveau une végétation abondante et largement indigène, soit un état de nature qui rappellerait celle qui prévalait avant la colonisation.

CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET



CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET

Saisir la diversité du paysage urbain de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Le site patrimonial du Sault-au-Récollet présente un tissu urbain relativement serré et de faible densité, où les modes d'implantation et les typologies de bâtiment sont variés. Représentatif de son évolution urbaine en séquences, il en résulte une organisation spatiale discontinue, à laquelle la notion d'ensemble unifié se prête peu. Plusieurs des propriétés loties et construites après les années 1950, nettement marquées par la présence de l'automobile, sont en rupture avec le contexte et insérées dans des ensembles ayant une valeur historique. D'aucuns conviennent que l'héritage architectural le plus remarquable par sa diversité et sa qualité appartient à la période 1850 et 1950. Néanmoins, quelques ensembles institutionnels ont été augmentés par des constructions modernes, qui, malgré leur échelle plus importante, constituent dorénavant des points de repère le long du tracé fondateur du boulevard Gouin.

Dès 1992, l'étude Consaur a fait ressortir la diversité du paysage architectural du Sault-au-Récollet, rappelant notamment que son développement urbain graduel avait introduit, à chaque époque : « des formes qui lui étaient propres, induisant ainsi des ensembles variés mais qui ont longtemps conservé une certaine cohésion, en raison notamment d'une continuité plus ou moins systématique d'échelle et de modalités d'implantation. » (Consaur, pages 110-11)

Rappel des éléments caractéristiques liés à la valeur patrimoniale

Afin de conserver les valeurs historique, architecturale et urbanistique propres au territoire et qui font de l'ancien village du Sault-au-Récollet un lieu d'intérêt exceptionnel, il importe de protéger et de mettre en valeur les éléments caractéristiques qui y sont associées et qui y participent. S'appuyant notamment sur l'énoncé du Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca, MCCQ), ces éléments sont énumérés comme suit :

Historique

- sa situation géographique dans le centre-nord de l'île de Montréal, en bordure de la rivière des Prairies, à proximité des rapides et de l'île de la Visitation, qui confère, dès l'origine de l'implantation humaine, son importance stratégique ;
- sa localisation de part et d'autre de l'axe du boulevard Gouin, tracé fondateur de l'île ;
- son importance à titre de site proto-industriel national.

Archéologique

- ses caractéristiques de l'occupation humaine du lieu, dont les sites archéologiques amérindiens et euroquébécois ;
- les vestiges des ouvrages hydrauliques ;
- la présence des vestiges de la digue des moulins.

Architecturale

- les maisons rurales et villageoises, les maisons bourgeoises, les villas de villégiature, les pavillons de banlieue, les petits immeubles d'habitation, les tours d'habitation, les écoles, l'église du Sault-au-Récollet (plus ancienne de l'île), la cathédrale Saint-Marion, l'ancien couvent des Dames-du-Sacré-Cœur (act. école Sophie-Barat) et la maison Saint-Joseph-du-Sault-au-Récollet (collège du Mont-Saint-Louis) ;
- la variété des influences stylistiques, notamment les diverses formes d'habitat populaire ;
- l'échelle modeste des maisons et leur implantation pavillonnaire ;
- la présence de bâtiments conventuels et religieux ;
- les volumes imposants de l'église du Sault-au-Récollet et de la cathédrale Saint-Marion ;
- la présence d'éléments d'architecture d'origine des immeubles résidentiels et commerciaux (moules et colonnes de bois, façades en pierre des champs et taillée, lucarnes, perrons-galeries) ;

Urbanistique et Paysagère

- sa qualité de quartier urbain à dominante résidentielle ;
- la trame urbaine ancienne, dont le boulevard Gouin épousant le cours sinueux de la rivière des Prairies ;
- les traces du lotissement initial des Sulpiciens dans le village, notamment par la forme parfois irrégulière des parcelles et la présence d'un noyau villageois ;
- l'implantation des bâtiments en retrait de la rue et parfois à angle par rapport à la voie publique ;
- la présence des grands complexes conventuels, implantés sur de vastes lots avec de larges espaces non construits, rappelant le découpage des censives d'origine ;
- les repères paysagers, dont la rivière des Prairies et une partie de ses rives couverte de végétation, l'île de la Visitation, l'île du Cheval de Terre, les parcs ;
- la végétation mature et les bosquets des sites des grandes propriétés institutionnelles.

Technique

- l'intérêt des ouvrages de contrôle de la ressource hydraulique des rapides, et le barrage Simon-Sicard (anc. Walker).

3 CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL

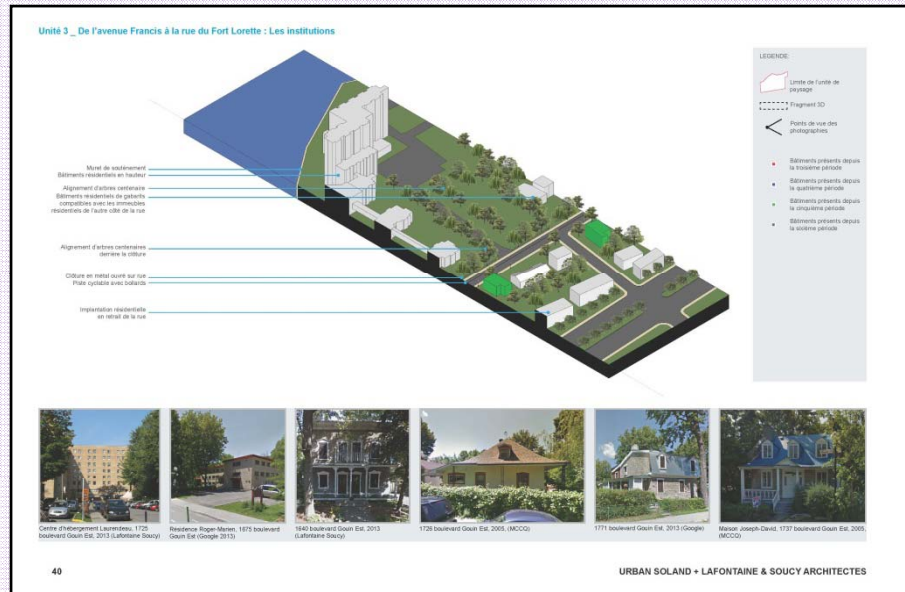
Unités de paysage

La compréhension des composantes paysagères du territoire du site patrimonial tels les rives et les abords de la rivière, la trame urbaine, le lotissement, l'implantation et le gabarit des bâtiments, la végétation, l'aménagement des espaces libres et les ambiances, est essentielle à l'élaboration d'outils qui doivent guider la conception de toute intervention projetée dans le site patrimonial cité de l'ancien village de Sault-au-Récollet. À cet égard, la présente analyse du site procède d'abord par le découpage du territoire en petites entités dites unités de paysage.

Basées en théorie sur l'homogénéité de l'organisation spatiale attribuable à des facteurs historiques ou anthropiques, les unités sont également déterminées à partir d'une appréhension visuelle du lieu et des limites perceptuelles données par le territoire lui-même. Dans le cas du boulevard Gouin, les perspectives changeantes dues à son tracé sinueux cadrent des entités spatiales relativement précises qui, de manière globale, ne sont pas en contradiction avec l'organisation urbaine du secteur et d'un découpage plus formel. Ainsi, le parcours du boulevard Gouin est subdivisé en 8 unités différentes, dont les quatrième et cinquième, de part et d'autre du boulevard Henri-Bourassa présentent le territoire nord-sud du noyau paroissial d'origine. L'île de la Visitation et la digue des Sulpiciens forme une dixième unité.

Les unités de paysage permettent de cerner et de décrire le territoire de manière plus précise. On retrouve donc, sous cette rubrique de courts textes traitant de la voirie, des usages, du mode d'implantation générale des édifices, des éléments caractéristiques du paysage urbain et d'une description de la rive le cas échéant. Chaque unité est organisée en fiches descriptives distinctes, offrant la possibilité de rappeler les éléments de persistance liés à l'évolution urbaine du secteur, en plus de fournir un rappel photographique des édifices ou sites d'intérêts présents. Elles présentent en outre les orientations générales à poursuivre afin de préserver l'identité patrimoniale propre du territoire.

CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET



Persistances

- Grandes propriétés institutionnelles;
- Implantation de type pavillonnaire;
- Front nord caractérisé par un couvert végétal important;
- Présence de clôture et d'alignement d'arbres en cour avant le long de la voie publique;
- Vues ponctuelles sur la rivière;
- Front sud alignement varié / léger recul des constructions plus anciennes;
- Chemin d'accès au cimetière (rue du Fort Lorette et Laperle).

Orientations patrimoniales

- Contrôler le développement des ensembles institutionnels de sorte à éviter l'effet de mur et la perte de fenêtres sur la rivière;
- Maintenir l'occupation des immeubles institutionnels par des usages appropriés;
- Assurer l'entretien et la conservation des immeubles de l'unité de paysage;
- Protéger et entretenir les clôtures ornementales;
- Entretenir le couvert végétal et remplacer les grands arbres en fin de vie utile par des essences compatibles offrant le même port;
- Réduire et minimiser l'impact des aires et allées de stationnement, fortement minéralisées;
- Favoriser les aménagements champêtres;
- Maintenir la percée visuelle sur la rivière dans l'axe de la rue du Fort-Lorette.

CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET

4 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PATRIMONIALES

Approches et objectifs spécifiques

La présente étude de caractérisation du site patrimonial cité de l'ancien village du Sault-au-Récollet a pour visée d'appuyer l'élaboration des dispositions réglementaires d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) spécifique à ce territoire. L'observation et la compréhension des caractéristiques du site, telles que présentées sous les rubriques précédentes, nous permettent de dégager les approches et objectifs ci-après.

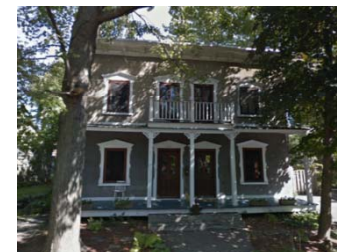
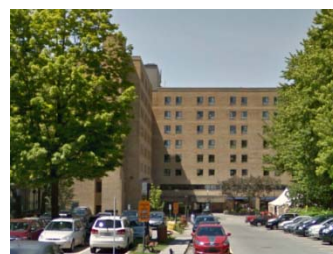
Orientations de conservation

En complément aux recommandations énoncées au cahier d'Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, les outils réglementaires encadrant les projets de rénovation et de transformation des immeubles et sites appartenant au territoire de l'ancien village du Sault-au-Récollet doivent privilégier une approche d'évaluation qualitative permettant de poursuivre la protection des caractéristiques et éléments patrimoniaux pour l'ensemble des unités de paysage ainsi que pour le boulevard Gouin et ses abords.

Les objectifs qui se dégagent de la présente étude sont de trois ordres :

Objectifs principaux :

- Mettre de l'avant divers moyens afin de conserver, consolider et améliorer les paysages de l'ancien village du Sault-au-Récollet ;
- Assurer la gestion de l'aménagement et du développement urbain dans le respect et la continuité des caractéristiques dominantes de chacune des unités de paysage ;
- Adopter un cadre réglementaire adapté à l'hétérogénéité du paysage construit ;
- Poursuivre la réflexion sur la commémoration et l'identification des événements et lieux de l'histoire ;
- Mettre en place un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et les outils réglementaires complémentaires y afférant, mettant de l'avant les principes suivants : conserver l'identité des secteurs, documenter et connaître avant toute intervention.
- Privilégier le maintien en bon état et l'intégrité des bâtiments et aménagements par un entretien régulier.



CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET

4 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PATRIMONIALES

Approches et objectifs spécifiques

La présente étude de caractérisation du site patrimonial cité de l'ancien village du Sault-au-Récollet a pour visée d'appuyer l'élaboration des dispositions réglementaires d'un Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) spécifique à ce territoire. L'observation et la compréhension des caractéristiques du site, telles que présentées sous les rubriques précédentes, nous permettent de dégager les approches et objectifs ci-après.

Orientations de conservation

En complément aux recommandations énoncées au cahier d'Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, les outils réglementaires encadrant les projets de rénovation et de transformation des immeubles et sites appartenant au territoire de l'ancien village du Sault-au-Récollet doivent privilégier une approche d'évaluation qualitative permettant de poursuivre la protection des caractéristiques et éléments patrimoniaux pour l'ensemble des unités de paysage ainsi que pour le boulevard Gouin et ses abords.

Les objectifs qui se dégagent de la présente étude sont de trois ordres :

Objectifs spécifiques :

- Assurer la pérennité des éléments caractéristiques qui incarnent la valeur patrimoniale exceptionnelle de l'ancien village du Sault-au-Récollet ;
- Poursuivre la mise en valeur des vestiges archéologiques ;
- Maintenir le tracé des voies anciennes et de la trame urbaine générées subséquentement ;
- Évaluer l'état des marges arrière des constructions du front sud et adopter des mesures afin de prévenir le débordement du mode d'urbanisation du boul. Henri-Bourassa ;
- Documenter, concevoir et implanter un système de marquage des immeubles patrimoniaux ;
- Documenter les dépendances et identifier celles qui devraient être conservées et mises en valeur ;
- Maintenir, consolider et entretenir le couvert végétal (alignement d'arbres, murets, clôture et talus).
- Éviter la banalisation du paysage architectural par le remplacement et le traitement inappropriés des composantes de sorte à ne pas altérer la nature intrinsèque des bâtiments. Référer à des principes directeurs, tels que:
 - S'il y a lieu, valoriser les savoir-faire traditionnels qu'il s'agisse de réparation ou de remplacement de composantes ;
 - Respecter les interventions significatives et valables qui ont déjà été réalisées et qui constituent une contribution enrichissante pour le bâtiment et son contexte ;
 - Favoriser les interventions qui respectent et mettent en valeur les traits de la typologie du bâtiment ;
 - Faire en sorte que les éléments remplacés soient compatibles avec la typologie du bâtiment ;
 - Permettre que les éléments manquants impossibles à documenter fassent l'objet d'une interprétation contemporaine ;
 - Favoriser la réversibilité des interventions à l'aide de techniques et assemblages ne portant pas atteinte aux composantes d'origine.



CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET

4 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PATRIMONIALES

Approches et objectifs spécifiques

La présente étude de caractérisation du site patrimonial cité de l'ancien village du Sault-au-Récollet a pour visée d'appuyer l'élaboration des dispositions réglementaires d'un Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) spécifique à ce territoire. L'observation et la compréhension des caractéristiques du site, telles que présentées sous les rubriques précédentes, nous permettent de dégager les approches et objectifs ci-après.

Orientations de conservation

En complément aux recommandations énoncées au cahier d'Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, les outils réglementaires encadrant les projets de rénovation et de transformation des immeubles et sites appartenant au territoire de l'ancien village du Sault-au-Récollet doivent privilégier une approche d'évaluation qualitative permettant de poursuivre la protection des caractéristiques et éléments patrimoniaux pour l'ensemble des unités de paysage ainsi que pour le boulevard Gouin et ses abords.

Les objectifs qui se dégagent de la présente étude sont de trois ordres :

Objectifs particuliers :

- Aménager le domaine public de sorte à éviter l'isolement du mont Saint-Louis et du Cimetière (unités 4 et 5) et favoriser la compréhension de liens historiques avec le noyau paroissial ;
- Préserver la largeur, la configuration et le tracé originels du boulevard Gouin. Voir notamment à réduire la sur largeur entre les rues Hamel et Curotte ;
- Aménager l'intersection de Martigny de manière à réduire la perception d'ouverture trop vaste à cet endroit, tout en maintenant la fin de perspective sur la propriété Brousseau ;
- Aménager le domaine public à l'approche du viaduc du pont Papineau de sorte à resserrer la perspective vers l'église et favoriser les liens historiques avec le noyau paroissial ;
- Évaluer l'état des marges arrière des constructions du front sud et adopter des mesures afin de prévenir le débordement du mode d'urbanisation du boul. Henri-Bourassa, notamment sur les rues du Fort-Lorette, des Jésuites et Lambert ;
- Minimiser le surnombre de panonceaux à l'intersection De Lorimier ;
- Conserver et entretenir les parcs de la Visitation et Lomer-Gouin. Voir à formaliser le front sur rue de ce dernier ;
- Conserver et entretenir le mur d'enceinte de la propriété institutionnelle de l'école Sophie-Barat ;
- Établir des critères pour le traitement des entrées charretières, notamment en cours avant des propriétés post 1950, permettant de minimiser leur impact visuel et favorisant le parcours du piéton ;
- Établir des critères d'aménagement paysager des cours avant dans le respect des caractéristiques dominantes de chaque unité de paysage, ainsi que du caractère pittoresque du tracé du boulevard Gouin ;
- Évaluer l'opportunité d'adopter un traitement ou un modèle type de mobilier urbain de manière à favoriser la perception d'appartenance au paysage général de l'ancien village du Sault-au-Récollet.

Recommandations



CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET

CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET

4 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PATRIMONIALES

Approches et objectifs spécifiques

La présente étude de caractérisation du site patrimonial cité de l'ancien village du Sault-au-Récollet a pour visée d'appuyer l'élaboration des dispositions réglementaires d'un Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) spécifique à ce territoire. L'observation et la compréhension des caractéristiques du site, telles que présentées sous les rubriques précédentes, nous permettent de dégager les approches et objectifs ci-après.

Recommandations

En plus de l'adoption du Plan d'implantation et d'intégration architectural prévu pour le territoire de l'ancien village du Sault-au-Récollet, nous recommandons de considérer l'opportunité de :

- Produire un plan de conservation du site sur la base des valeurs patrimoniales qui lui sont reconnues et au regard des éléments caractéristiques porteurs de ces valeurs, tel qu'identifiées au Répertoire des biens culturels du Québec ;
- Procéder à la révision du répertoire des immeubles significatifs du secteur, notamment en y intégrant un corpus représentatif des différents types d'édifices identitaires sur le territoire;
- Procéder à un complément de documentation et à l'étude des immeubles qui sont inscrits au répertoire, préalablement à tout projet de modification s'y rapportant ;
- Évaluer la possibilité d'agrandir le territoire du site du patrimoine du Sault-au-Récollet, côté sud (entre les boulevards Gouin et Henri-Bourassa), de sorte à y inclure les propriétés appartenant davantage au développement du village. Cette limite est variable selon les tronçons ;
- Évaluer la pertinence de citer les bâtiments suivants :
 - Cathédrale Saint-Marion et son presbytère
1000, boulevard Gouin Est et 10755 Saint-Charles
 - Maison Boudreau dit Graveline
1947, boulevard Gouin Est
 - Maison Laporte
1234, boulevard Gouin Est
 - Maison Antoine-Brousseau
2273, boulevard Gouin Est
 - Maison François-Dagenais
2900, boulevard Gouin Est

Enfin, il est recommandé de produire un inventaire documenté de l'ensemble des immeubles et sites aménagés avant 1950, afin de procéder à leur qualification. À cet effet, une liste illustrée de toutes les propriétés de cette période est jointe à la présente. Les immeubles identifiés par un astérisque sont susceptibles de présenter un intérêt patrimonial particulier.



CARACTÉRISATION DU SITE PATRIMONIAL CITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DU SAULT-AU-RÉCOLLET

LISTE DES ÉDIFICES SUJETS À INSCRIPTION À UN RÉPERTOIRE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

	10770-10776, avenue Christophe-Colomb	1910				1572, boulevard Gouin Est	1920		
*	10780-10782, boulevard Olympia	1910	Maison de villégiature			1585-1591, boulevard Gouin Est	1949		
	10801-10805, avenue Christophe-Colomb	1950				1592-1594, boulevard Gouin Est	1943		
	10825-10827, avenue Christophe-Colomb	1950				1600, boulevard Gouin Est / 10765, rue Francis	1924		
UNITÉ 3 De la rue Francis à la rue du Fort-Lorette						1606, boulevard Gouin Est	1922		
	1560-1562, boulevard Gouin Est / 10745, avenue Curotte	1929				*	1680-1682, boulevard Gouin Est	1924	